



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué de presse

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

Janvier 2017 : hausse saisonnière du chômage

Le taux de chômage dans le canton de Vaud augmente de 0.2 point et s'établit à 5.2% à la fin du mois de janvier 2017. Comme chaque année à pareille époque, les professions de la construction subissent les plus importantes variations mensuelles.

Le nombre de chômeurs inscrits⁽¹⁾ dans le canton de Vaud affiche une hausse en janvier 2017 et atteint 20'672 personnes, soit 969 de plus qu'à la fin du mois de décembre 2016 (+4.9%). L'effectif des demandeurs d'emploi⁽²⁾ suit la même évolution avec une augmentation de 608 personnes et s'établit à 28'019 (+2.2%).

Au cours du mois de janvier 2017, les ORP vaudois ont inscrit 3'736 nouveaux demandeurs d'emploi et annulé 3'132 dossiers. Le nombre de places vacantes annoncées par les employeurs auprès des ORP vaudois s'élève à 1'922, en progression de 13.2% par rapport à décembre 2016 et de 27.6% par rapport à janvier 2016.

Par rapport au mois précédent, les principales hausses d'effectifs sont concentrées chez les groupes de professions liés à la construction (+350 chômeurs), à l'hôtellerie-restauration (+96) et au commerce de détail (+73). Le nombre de chômeurs inscrits depuis moins de 12 mois provenant essentiellement de la construction croît de 5.9% (+946).

Sur le plan régional, l'ensemble des districts voit son taux de chômage augmenter ce mois, à l'exception du Gros-de-Vaud (3.4%) et de Lavaux-Oron (3.4%) qui conservent des taux identiques à ceux du mois de décembre 2016. En termes d'effectifs, les progressions les plus importantes sont constatées dans les districts du Jura-Nord vaudois (+212 chômeurs), de Lausanne (+190), de l'Ouest lausannois (+152) et de Morges (+118).

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP en tant que chômeurs s'élève à 2'538, en progression de 70 personnes en un mois (+2.8%) et de 143 personnes sur un an (+6.0%).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0.6 point et atteindrait 4.6%. En effet, le canton de Vaud est l'un des seuls à recenser les chômeurs en fin de droits : il rassemble 63% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 9 février 2017

Renseignements: DECS, François Vodoz, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01-francois.vodoz@vd.ch

NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur www.vd.ch/statistiques-chomage

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).